

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Rapport de la Commission des finances chargée de l'étude du préavis no 38/96

BUDGET COMMUNAL 1997

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, composée de MM. Charles Gutowski, Peter Hunziker (rapporteur), Jean-Louis Maytain, Alain Michaud et Georges Suter s'est réunie les 11 et 16 novembre 1996. M. Georges Suter n'a pas pu participer à la séance du 11 novembre et M. Jean-Louis Maytain à celle du 16 novembre 1996.

Analyse du préavis

L'examen des chiffres du préavis donne lieu aux commentaires suivants :

- L'excédent de recettes du budget 1997 avant amortissement s'élève à Fr. 874'600.-- contre un excédent de Fr. 1'035'400.-- lors du budget 1996.
La contribution unique à l'Etat de Vaud de Fr. 595'240.-- figure dans les charges 1997, bien que le Grand Conseil ne se soit pas encore prononcé.
- Après les amortissements budgetés de Fr. 925'400.-- (Fr. 991'000.-- dans le budget 1996), les comptes font apparaître un **excédent de charges** de Fr. 50'800.-- alors que le budget 1996 présente un bénéfice de Fr. 44'400.--.
- L'excédent de recettes des services se monte à Fr. 155'300.-- contre un excédent de Fr. 157'400.-- dans le budget 1996.

Le préavis ne suscite pas d'autres remarques, du fait que les chiffres sont très proches de ceux du budget 1996. La Commission des finances vous recommande d'approuver le préavis présenté.

Nous vous présentons en annexe un tableau récapitulatif des produits et des charges.

Conclusions

La Commission des finances unanime vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis municipal no 38/96 concernant le budget 1997,

lu le rapport de la Commission des finances,

attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'adopter le budget communal 1997 tel que présenté.

Prangins, le 16 novembre 1996

La Commission des finances

Charles Gutowski



Jean-Louis Maytain



Alain Michaud



Georges Suter



Peter Hunziker
(Président)



BUDGET 1997

	<u>Charges</u> 1000 Fr.	<u>Revenus</u> 1000 Fr.	+ Excédent - Déficit 1000 Fr.	Budget 1996 1000 Fr.	Comptes 1995 1000 Fr.
<u>COMPTES ORDINAIRES</u>					
1. Administration générale	975.1	76.6	-898.5	-885.3	-841.3
2. Finances	2'554.9	10'762.0	8'207.1	8'193.1	10'551.5
3. Domaines et bâtiments	1'090.0	565.2	-524.8	-452.0	265.3
4. Travaux	1'650.8	482.3	-1'168.5	-1'186.3	-945.4
5. Instruction publique / Cultes	2'631.6	95.0	-2'536.6	-2'520.0	-2'303.1
6. Police	364.3	25.0	-339.3	-325.6	-263.5
7. Sécurité sociale	1'984.8	0	-1'984.8	-1'908.5	-1'496.7
8. Service électrique	0	120.0	120.0	120.0	130.1
	<u>11'251.5</u>	<u>12'126.1</u>	<u>874.6</u>	<u>1'035.4</u>	<u>5'096.9</u>
<u>Excédent des recettes avant amortissements</u> (y.c. bénéfice Service électrique)			<u>874.6</u>	<u>1'035.4</u>	<u>5'096.90</u>
Amort. obligatoires	925.4		925.4	991.0	949.6
Amort. supplémentaires					4'104.1
A) <u>Total général des comptes ordinaires</u>	<u>12'176.9</u>	<u>12'126.1</u>			
<u>Excédent des recettes après amortissements</u>			<u>-50.8</u>	<u>44.4</u>	<u>43.2</u>
<u>SERVICES</u>					
1. Collecteurs E.C. / E.U.	42.4	230.0	187.6	193.0	
2. Station d'épuration	123.7	90.0	-33.7	-31.2	
3. Défense-incendie	82.7	75.0	-7.7	-5.8	
4. Service des eaux	290.9	300.0	9.1	1.4	
			<u>155.3</u>	<u>157.4</u>	143.7
<u>Excédent des services</u> (sans Service électrique)			<u>155.3</u>	<u>157.4</u>	<u>143.7</u>
Attribution aux financements spéciaux	196.8				
Prélèvement sur les financements spéciaux		<u>41.5</u>			
B) <u>Total des services</u>	<u>736.5</u>	<u>736.5</u>			
<u>TOTAL A + B</u>	<u>12'913.4</u>	<u>12'862.6</u>			